

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Multi accueil est une structure d'accueil du petit enfant qui se doit de répondre à des points essentiels.

Elle doit :

- apprendre à l'enfant à vivre en collectivité, à se sociabiliser
- respecter sa personnalité et ses origines culturelles
- favoriser son épanouissement physique et mental

I – L'adaptation à la collectivité

Le jeune enfant qui vient au Multi accueil va découvrir de nouveaux visages, va vivre de nouvelles sensations.

Un climat de confiance et de dialogue entre l'équipe et la famille est indispensable pour que la séparation se passe le mieux possible.

Il nous apparaît donc essentiel de proposer une période d'adaptation progressive afin que l'enfant se familiarise avec son nouveau cadre de vie, qu'il prenne ses repères et qu'il s'intègre.

Deux à trois semaines avant la date présumée d'entrée, l'enfant vient, accompagné de ses parents, vivre un moment à la crèche et chaque jour un peu plus longtemps.

II – l'accueil quotidien

Pour que la séparation se fasse en douceur, Papa ou Maman prend le temps de dire au revoir à son enfant, en l'accompagnant au vestiaire par exemple.

Il est important que les parents prennent le temps de transmettre les informations concernant leur enfant pour assurer la continuité « maison/multi accueil ».

Ce moment avec le personnel d'accueil est le repère rassurant pour l'enfant tout comme son « doudou » qu'il doit pouvoir retrouver tout au long de la journée.

III – Le repas

Il est un plaisir : plaisir des yeux, plaisir du palais, plaisir de se retrouver ensemble. L'enfant a besoin de repas équilibrés et variés, adaptés à son âge. La présentation des plats est soignée, colorée, afin d'aiguiser l'appétit de votre enfant.

Le personnel d'encadrement veille à respecter le goût, les envies et le rythme de chacun.

Les menus de la semaine sont mis à la disposition des parents, afin de pouvoir équilibrer le repas du soir.

IV – Le sommeil

Il doit être vécu comme un plaisir, dans un climat de sécurité affective.

Il est nécessaire de respecter les rituels d'endormissement (objet affectif), les rythmes, les besoins, ces derniers étant variables d'un enfant à l'autre, voir absents.

L'adulte présent sécurise l'endormissement et permet le lever librement, au rythme de chacun et dans le respect du sommeil des autres.

V – L'hygiène

Le change du bébé est un moment relationnel privilégié qui s'effectue aussi souvent que nécessaire. Il s'accompagne de gestes tendres et d'un dialogue chaleureux.

Il en est de même pour le passage aux toilettes des plus grands qui sont sollicités. L'acquisition de la propreté passe par le plaisir, c'est pourquoi l'enfant n'est pas « forcé » mais accompagné dans cet apprentissage, tout en assurant la continuité de ce qui est mis en place par les parents.

L'apprentissage de la propreté passant par des étapes de progression et de régression, il est nécessaire que les parents prévoient des rechanges vestimentaires pour respecter le confort et la personnalité de leur enfant.

VI – Le jeu

Le Multi accueil : lieu d'éveil et d'expression

L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue.

Il ne s'agit pas d'être activiste mais disponible pour l'enfant et de respecter son rythme personnel.

Le personnel « propose et n'impose pas » des activités adaptées, individuelles ou de groupe.

1) le jeu libre

Cette activité tout au long de la journée va permettre à l'enfant d'expérimenter, d'inventer, de créer, de se forger sa propre personnalité.

Pendant cette période l'enfant apprend aussi à s'identifier, à imiter, à maîtriser ses gestes, à reconnaître les objets, les images qui l'entourent, à construire, gribouiller, taper, tirer, tourner, jeter, bouger, écouter, produire des sons, acquérir le langage, faire disparaître et apparaître etc...

2) le jeu dirigé

Il permet à l'enfant de mieux appréhender son environnement, de respecter les consignes, les règles, le travail et le partage dans le groupe ; il s'agit de la socialisation.

Ces activités sont proposées tous les jours entre 9h30 et 10h30 sans être obligatoires. Il peut s'agir : de peinture, pâte à sel, pâte à modeler, collage, craie, feutres, gommettes, découpage, perles, psychomotricité, éveil sonore, maquillage, diaporamas, etc...

Le but de ses ateliers est de favoriser le plaisir des enfants, de donner confiance, de privilégier les échanges et d'aider au développement sensoriel.

Les encadrants donne ainsi à l'enfant les moyens d'expérimenter, de prendre des initiatives, de se dépasser, mais aussi lui laisse le droit de stagner, de souffler un peu ou le temps de faire mais pour jamais qu'il ne se trouve en situation d'échec.

Le personnel crée et aménage un espace riche et varié pour que l'enfant puisse pratiquer selon son rythme.

VII – Ouverture sur l'extérieur

1) *La Médiathèque*

De façon régulière, en mini bus municipal, les plus grands découvrent le monde imaginaire des histoires et des contes à travers le livre, à la Médiathèque de Lanton.

2) *Les sorties plein air*

Aux beaux jours, nous n'hésitons pas à rencontrer les pompiers, à organiser des Pique nique, faire des visites...

3) *Intervenants extérieurs*

Toutes les occasions comme les fêtes de Noël, sont les bienvenues pour accueillir conteurs, musiciens, marionnettistes, expositions...

4) *Passerelle avec l'école maternelle et l'accueil de loisirs*

Grâce au travail en collaboration entre les équipes de professionnels du Multi accueil et des animateurs de l'accueil de loisirs et l'équipe enseignante, une passerelle a été mise en place permettant aux plus grands de découvrir tout au long de l'année leur futur environnement scolaire et péri scolaire.

VIII – Les parents et la crèche

Rencontre avant inscription

Réunion de rentrée autour du projet pédagogique

Spectacle de Noël

Fête de fin d'année en juin pour marquer le départ des grands vers l'école maternelle

Rencontre informelle tout au long de l'année en fonction des désirs de chacun

Ces moments de convivialité permettent aux parents et à l'équipe encadrante de mieux se connaître.

IX – Implication du personnel

Par le biais de différents organismes agréés, le personnel bénéficie de stages de formation continu afin d'acquérir les connaissances nécessaires à un meilleur « savoir-faire » et « savoir être ».

X – L'accueil d'enfant porteur de handicap

En concertation avec l'équipe encadrante, après avoir mesuré la disponibilité et les compétences nécessaires à la prise en charge d'un enfant en difficulté physique ou mentale, vu l'aménagement approprié de la structure, il ressort que l'accueil d'enfant handicapé est tout à fait compatible avec le projet de vie du Multi accueil.

CONCLUSION

Afin que les parents puissent concilier vie professionnelle et vie familiale, ils nous confient leur enfant pendant un temps parfois assez long. C'est pourquoi il est important de souligner que le rôle de l'équipe n'est pas de se substituer aux parents mais d'assurer la continuité de ce qu'ils mettent en place tout en respectant le projet de vie.

La directrice se porte garante de l'application et du suivi de ce projet de vie.